

Combien je demande pour dommages et interets ????

Par petiteétoile, le 26/03/2008 à 08:14

Bonjour:

Hier pour la premiere fois mon avocat m'a demandé d'y reflechir au montant des les dommages et interets.

Mon cas est le suivant :

violences et menaces avec un couteau il n'y a pas eu des jours d'ITT mais les dommages sont plutôr psycologiques et morales

ceci c'est passé en novembre j'ai meme peur de sortir dans la rue et cette personne appele toujours chez moi sans faire des menaces mais continue a me déranger ...

Merci de pouvoir me guider

Par jeetendra, le 26/03/2008 à 11:36

bonjour, il me semble que c'est à vous la victime d'évaluer votre prejudice moral, ne soyez pas tres excessif non plus dans le montant et surtout bien detailler les differents chefs de prejudice d'ordre moral, courage, cordialement

Par petiteétoile, le 27/03/2008 à 09:29

Merci de votre reponse

mais j'en ai aucune idée des montants qu'il faut demander il est bien dur de mettre un prix dans ce geure d'experience ...

vous ne pourriez pas me renseigner d'avantage ???

Merci encore ...